



Fiche d'information

Rapport sur les catalogues électroniques

Octobre 2018

Contexte

Le groupe d'experts des parties prenantes sur les marchés publics en ligne (EXEP - *Multi-Stakeholders Expert Group on eProcurement*) a remis en 2017 son rapport sur les catalogues électroniques pour conseiller les principales parties prenantes européennes s'employant à adopter la passation électronique des marchés publics. Le rapport rend compte des expériences menées et des bonnes pratiques, et contient des recommandations utiles afin de soutenir une transition réussie vers la numérisation des marchés publics. Il devrait intéresser tous les États membres ainsi que les principales parties prenantes, dont les opérateurs économiques. Les recommandations ou les enseignements tirés des bonnes pratiques peuvent être évalués en fonction des besoins spécifiques des États membres.

Objectifs

Le rapport sur les catalogues électroniques définit ce que sont ces catalogues, comment ils peuvent être utilisés tout au long de la procédure de passation de marchés et quels sont leurs avantages, il explique quels sont les intervenants devant les mettre en place, qui doit en détenir la propriété et comment les organiser.

Le recours aux catalogues électroniques vise à simplifier la procédure de passation de marchés publics, à générer un gain d'efficacité (réduction des prix, amélioration de la qualité) et à abaisser les coûts indirects de la passation de marchés liés à la commande et à l'approbation des factures sur papier. La commande en ligne accroît la transparence et la responsabilisation et réduit les charges administratives pour tous les sujets participants tant durant la phase précédant l'attribution du marché que dans celle y faisant suite.

Principaux résultats

Les auteurs du rapport expliquent comment réévaluer, optimiser et adapter les procédures aux fins de l'utilisation d'outils électroniques et mettent l'accent sur les aspects opérationnels (la maintenance) et la nécessité de créer des règles opérationnelles et contractuelles. Constituant l'un des outils efficaces d'un système agrégé de passation des marchés en ligne, les catalogues électroniques aboutissent à l'instauration d'une source d'information en ligne. Les utilisations possibles de ces catalogues sont mentionnées dans le rapport: durant la phase précédant l'attribution, pour déterminer et éventuellement regrouper les besoins et, partant, accroître les économies et rationaliser les procédures de passation de marchés; pour la consultation des acteurs sur le marché; pour une présentation uniformisée des offres facilitant leur comparaison et leur évaluation; durant la phase suivant l'attribution, pour relancer une mise en concurrence à partir de marchés existants, de contrats-cadres et de systèmes d'acquisition dynamiques; pour un placement plus aisé des commandes et la suppression des procédures d'approbation et de facturation sur papier. Selon les auteurs du rapport, les catalogues électroniques peuvent simplifier la passation de marchés publics pour des milliers d'utilisateurs n'ayant pas une connaissance approfondie des règles régissant ces marchés; ils pourraient réduire le nombre d'achats réalisés hors marché/accord et permettre d'effectuer en un seul point un meilleur contrôle et un meilleur suivi des dépenses publiques.

Liens

La version complète du rapport sur les catalogues électroniques est disponible à l'adresse suivante: <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/26422>

Mots-clés

Catalogues électroniques; passation de marchés publics en ligne/passation électronique de marchés publics (eProcurement); numérisation; passation de marchés publics; regroupement; plateforme.